

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2021

Convocation 30 novembre 2021

Le sept décembre deux mil vingt et un à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAFFUGE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc LAFFUGE, Mauricette ECHAROUX, Sara ARNAUD, Samuel POUSSOT, Ghislaine COINDARD, Pascal VIOLLON, Françoise MASSON, Edith LAFFUGE. Jennifer VIGOGNE, Romain LAFFUGE. Dimitri FRANJIC.

Etait représenté : Romain LAFFUGE procuration à Jean-Luc LAFFUGE.

Secrétaire : Edith LAFFUGE.

PROGRAMME TRAVAUX 2022

Le Conseil Municipal

- ADOPTE le principe de remplacement des fenêtres et des portes de la salle du conseil municipal côté rue de la Mairie;
- SOLLICITE l'aide de l'Etat dans le cadre du programme DETR 2022

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1/2021 - Annule et remplace la délibération n°1, déposée en Préfecture le 30/11/2021

Le Conseil Municipal DECIDE d'apporter les modifications budgétaires comme suit :

Investissement :

- dépenses
 - article 001 0.35
- recettes
 - article 1068 - 7 900.35
 - article '021 7 900.35

Fonctionnement :

- recettes
 - article 002 7 900,42
 - article 023 7 900.35
- Dépenses
 - Article 6558 3 000,00

CONVENTION CHATS

Pour faire suite à la prolifération des chats dans la Commune, une campagne de stérilisation et d'indentification des chats errants va être organisée.

Pour aider la Commune dans cette démarche, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'établir une convention avec la Fondation 30 millions d'amis qui participera à hauteur de 50 % au financement de ces actes.
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

FETES ET CEREMONIES

Organisation Noël

Le Père Noël passera, dans le village, samedi 11 décembre, à partir de 14h30, pour la distribution des cadeaux et bons d'achats aux enfants.

Vœux du Maire

Compte tenu des conditions sanitaires, le Conseil Municipal décide de ne pas organiser de cérémonie de vœux du Maire.

Téléthon

Les ventes de soupes ont rapporté la somme de 135 €uros et 50 € de dons dans l'urne.

QUESTIONS DIVERSES

* Affouages

Le Conseil Municipal FIXE à 15 €uros le stère d'affouages pour la saison 2021/2022, dans la parcelle 9.

* Fibre

18 poteaux en bois seront installés à côté des poteaux béton. La fibre arrivera en limite de propriété. Les frais liés au raccordement entre la limite de propriété et la maison seront à la charge de l'habitant.

* Jacques BOUDOT est en arrêt maladie depuis le mois de juillet. Un panneau pocket sera fait pour recruter une personne pour le remplacer.

* Association des SAINT LEGER

Le Conseil Municipal, refuse d'adhérer à l'association des SAINT LEGER de France

↳ vote 1 pour, 2 contre, 7 abstentions